

## Location des salles municipales 2025

Les tarifs sont soumis à la TVA (20% à ce jour). Ils sont fixés dans le tableau ci-dessous en € TTC pour un créneau de location.

Salles	Jours	Créneau horaire	Tarifs 2025	
			Particuliers massicois  Associations massicoises	Entreprises  Particuliers non-massicois  Associations non massicoises
<b>Espace liberté – Salle 1</b>	Le 31/12	9h-5h	1223	2470
	En semaine	9h-18h ou 19h-5h	400	723
	En semaine	9h-5h	795	1445
	Week-end	9h-5h	1012	1890
<b>Espace liberté – Salle 2 ou 3</b>	Le 31/12	9h-5h	641	1249
	En semaine	9h-18h ou 19h-5h	211	378
	En semaine	9h-5h	423	756
	Le week-end	9h-5h	511	956
<b>Bernard Buffet</b>	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	133	218
	En semaine et le WE	9h-23h	267	437
<b>Bourse du travail</b>	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	133	218
	En semaine et le WE	9h-23h	267	437

<b>Maison de la Formation et de l'Emploi – Salle Galilée 1 ou 2, Lavoisier 1 ou 2</b>	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	100	164
	En semaine et le WE	9h-23h	200	327
<b>Halle des Graviers Salle Polyvalente</b>	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	206	337
	En semaine et le WE	9h-23h	411	673
<b>Halle des Graviers Petite Salle</b>	En semaine et le WE	9h-18h ou 19h-23h	118	193
	En semaine et le WE	9h-23h	235	384

<b>Salles</b>	<b>Clause non respectée</b>	<b>Tarifs ou montants appliqués</b>
<b>Espace liberté</b>	Dépassement horaire supérieur à 30 min	500 euros
<b>Petites salles</b>	Dépassement horaire supérieur à 30 min	300 euros
<b>Toutes les salles</b>	Non-respect de la remise en état de propreté des locaux	300 euros
<b>Toutes les salles</b>	Dégradations matérielles	Facturation au prix coûtant de l'élément endommagé ou détruit
<b>Toutes les salles</b>	Sous-location de la salle	500 euros